



Syndicat local **FO Justice** CP RENNES

Lettre ouverte

À Madame WESSBECHER
Directrice du CP Rennes

Rennes, le 10 mars 2025

Objet : Mal-être grandissant des personnels au CP Rennes.

Madame la Directrice,

Le bureau local FO Justice souhaite, par la présente, attirer votre attention sur le mal-être grandissant des agents exerçant au sein de l'établissement.

Les surveillantes, malgré un sous-effectif conséquent, doivent faire face à une charge de travail toujours plus lourde, rythmée par des sollicitations incessantes. Cette pression constante accentue leur usure physique et mentale, mettant en péril leur bien-être au travail, ainsi que la qualité du service rendu.

Le nombre croissant d'activités dispensées, nécessiterait une priorisation, afin de garantir un équilibre entre accompagnement des détenues et faisabilité opérationnelle. Le manque de surveillance, faute d'effectif, ouvre la porte aux abus et aux trafics, favorisant un climat où le respect de la réglementation et de l'autorité n'est plus perçu comme un devoir.

La multiplication des régimes de détention, bien qu'elle présente un intérêt en matière de prise en charge, complexifie considérablement la gestion quotidienne. L'architecture de l'établissement ne facilite en rien la sectorisation et génère de nombreux blocages et contrôles. Cette réorganisation, qui suit la restructuration (création du QPR / déménagement de la MA sur le CD), alourdit encore la charge de travail et la gestion en bâtiment.

Les nombreuses tâches, incessantes pour la plupart (gestion des entrées / sorties des détenues en division, au bâtiment J... ; appels téléphoniques ; sollicitations ICOM ; accompagnement des détenues, des mouvements ; gestion des blocages ; etc.), ne permettent pas aux collègues d'effectuer leurs missions dans des conditions humaines.

Une sursollicitation qui a pour conséquence (en plus d'une saturation d'informations), un manque de temps pour l'observation, pourtant essentielle dans le suivi des détenues et l'adaptation de leur parcours de peine.

Une situation loin d'être idéale pour le quartier arrivant, où le temps accordé aux détenues est insuffisant pour un accompagnement efficace et une observation de qualité.

Ce contexte engendre par ailleurs, un manque de temps pour procéder aux contrôles avec minutie (fouilles de cellules, des locaux, vérification du matériel, etc.), compromettant la sécurité des agents et de l'établissement.

Des conditions qui pèsent lourdement sur les équipes : à la nouvelle MA, qui peine à fonctionner, sans y évoquer les profils psychiatriques extrêmement énergivores ; au CD, où les collègues sont constamment en mouvement ; au QPR, en difficulté de recrutement, actuellement renforcé par des agents de la MA et du CD (déjà en sous-effectif).

Les collègues arrivent aujourd'hui à saturation, après avoir déjà subi des années de gros chantiers sur la structure (poussière, nuisance sonores ++++) dans le cadre de la restructuration (encore en cours).

Dans ce contexte, les ouvertures du E2 (régime CD fermé) et du D1 (MA arrivantes) prévues ce jour, ne feront qu'alourdir une situation déjà critique, la journée s'annonce difficile et éprouvante. Pas des moindres, certaines détenues, possiblement mécontentes d'un placement en régime fermé, pourraient créer des tensions supplémentaires.

En résumé, le climat qui règne sur notre établissement est inquiétant, les personnels expriment un profond épuisement. Les surveillantes se voient imposer un rythme effréné sur leur service, déconnecté de toute logique opérationnelle et sécuritaire. Les choses sont faites et actées dans le non-sens et l'indifférence des plus concerné(e)s, au détriment de leur bien-être, de leur santé et de leur sécurité. L'absence de considération est manifeste.

Le CP n'attire pas et les postes vacants n'ont pas été ouverts lors de la dernière CAP des surveillants-brigadiers. Sans effectif supplémentaire, un établissement aussi énergivore en ressources humaines, du fait de sa structure et de ses nombreux régimes de détention, ne peut pas fonctionner convenablement, encore moins dans le contexte décrit ici.

Malgré l'évolution du métier de surveillant pénitentiaire, les collègues se retrouvent réduites à un rôle de "porte-clés", passant l'essentiel de leurs services à courir, ouvrir et fermer des portes, au détriment de leurs missions de surveillance, d'observation, de contrôle et d'accompagnement. Une situation regrettable, qui accentue l'usure professionnelle et la démotivation.

Face à cette situation alarmante, le bureau local FO Justice souhaite s'entretenir avec vous. Il est urgent de prendre en considération les conditions de travail des personnels de terrain et les difficultés qu'ils / qu'elles rencontrent quotidiennement.

Si des mesures significatives ne sont pas mises en place rapidement dans l'intérêt des agents, la situation continuera de se dégrader, jusqu'à devenir intenable. Les surveillantes, malgré leur volonté et professionnalisme, ne pourront pas travailler indéfiniment dans de telles dispositions.

C'est pourquoi, nous comptons sur cet échange pour apporter ensemble des solutions concrètes, visant à l'amélioration et au respect des conditions de travail des agents.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice du CP Rennes, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le bureau local
FO Justice CP Rennes**